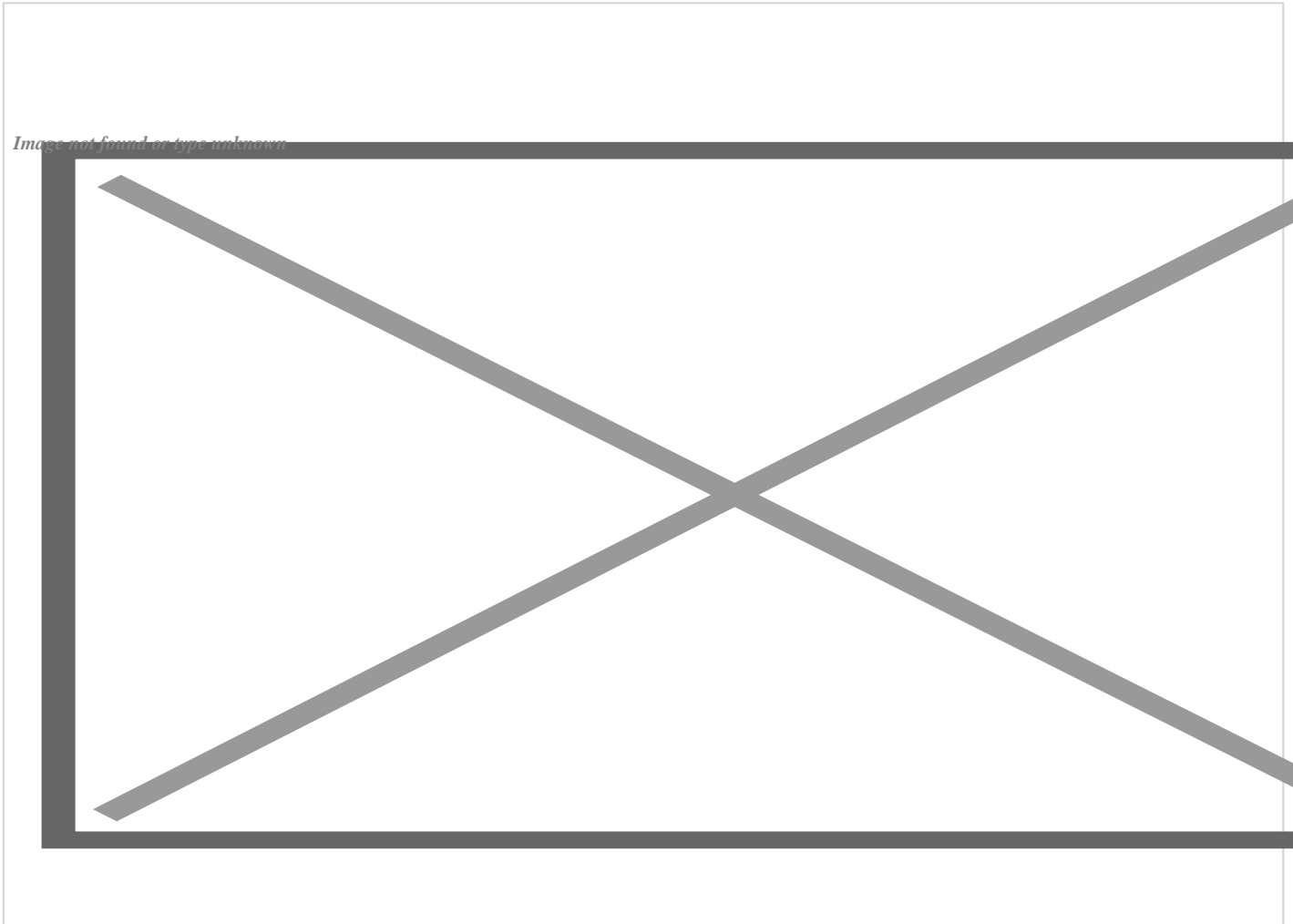


Convocation de la session extraordinaire de l'Assemblée nationale



La Havane, 9 mai (RHC) - Le Conseil d'État, conformément à l'article 122, alinéa d) de la Constitution de la République, a décidé de tenir la deuxième session extraordinaire de l'Assemblée nationale du pouvoir populaire, dans sa dixième législature, le 25 mai 2023, à 9 heures, au Palais des congrès, pour traiter les questions suivantes :

1. mise à jour de la situation économique du pays
2. Projet de loi sur la communication sociale.
3. Proposition du calendrier législatif pour la 10e législature.

4. Constitution des commissions permanentes de travail de l'Assemblée nationale du pouvoir populaire.
5. Constitution des groupes parlementaires d'amitié de l'Assemblée nationale du pouvoir populaire.

Source Radio Reloj

<https://www.radiohc.cu/index.php/fr/noticias/nacionales/322193-convocation-de-la-session-extraordinaire-de-lassemblee-nationale>



Radio Habana Cuba